

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: «Epc» Etude et Promotion de la Constructions SA, Genève
2.

Nom et siège de la société anonyme reprenante: Technocalor SA, Genève
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 23.03.2004
5.

Echéance de préavis des créances: **28.05.2004**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Technocalor SA, c/o Intermoney SA, avenue Krieg 44, 1208 Genève
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8.

Remarques: Les actifs et passifs de la société dissoute, sont absorbés selon bilan au 31.12.2003, à titre universel selon l'art. 748 du CO, par la société Technocalor SA, à Genève
- Etude de Me Christian Goerg, notaire
1211 Genève 3
(02231316)